

Partis politiques au Luxembourg

Fact Sheet 5
Fevrier 2023
2e édition

Un parti politique est ...

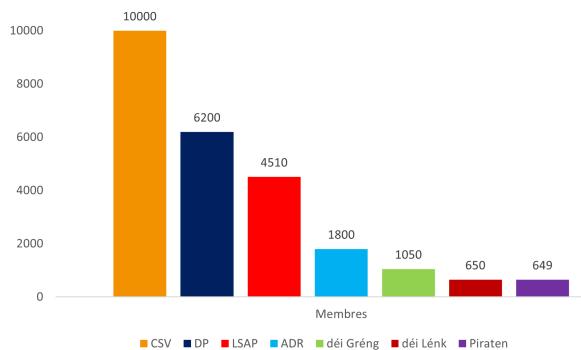
Une association de citoyen·ne·s qui ont des vues et intérêts politiques similaires. Le rôle des partis est établi dans la constitution luxembourgeoise.

Les partis politiques sont importants dans une démocratie.

- Grâce aux partis il existe **un choix** entre plusieurs programmes et des candidat·e·s.
- Les partis structurent et regroupent des vues politiques concernant l'organisation de la société et de l'économie. Les partis élaborent des programmes et **proposent des solutions** pour les problèmes urgents.
- Les partis représentent une plateforme de participation politique pour toutes et tous au-delà des élections.
- Les partis transmettent les tendances ainsi que les opinions et agissent comme **maillon** entre les citoyen·ne·s et le parlement respectivement le gouvernement.
- Un membre de parti actif fait des expériences et approfondit ses connaissances sur des sujets particuliers. Ceci est important pour les partis afin d'avoir des personnes qualifiées pour les mandats politiques.

Les partis s'engagent dans leurs statuts et leur programme de base aux **principes démocratiques**. L'**organisation interne** doit aussi être démocratique. Cela signifie que les membres élisent le comité directeur du parti. Chaque membre a le droit d'exprimer son opinion au sein du parti.

Membres des partis*



Source : informations fournies par les partis, février 2023



Les partis politiques au Luxembourg

Aujourd'hui, il y a environ une douzaine de partis actifs au Luxembourg. Les uns existent déjà depuis plusieurs décennies, les autres se sont constitués au cours des dernières années. Beaucoup des partis se placent au « **centre** » de l'échelle politique. Cela signifie qu'ils ne veulent pas être situés trop « à droite », ni trop « à gauche ».

La **distinction gauche-droite** est utilisée pour catégoriser les positions politiques. D'une manière simplifiée, on peut dire que :

- La gauche préconise le progrès social, un État social fort et l'intégration européenne.
- La droite préconise une conception de famille traditionnelle et la concurrence économique. L'État-nation figure au premier rang.

À propos de l'histoire

Les partis se sont constitués à travers des conflits sociaux. Il y avait p.ex. le conflit entre les détenteurs du capital et les ouvrier·ière·s, ou bien entre l'État et l'Église. Ces clivages sont pourtant devenus moins importants au cours des années.

Les premiers partis luxembourgeois étaient le Parti socio-démocrate (1902), la Ligue libérale (1904) et le Parti de la Droite (1914). Ils étaient les prédecesseurs du LSAP, du DP et du CSV. Les verts (déi gréng) se sont constitués p.ex. en 1983. Leur fondation se base sur le clivage entre les personnes qui s'engageaient pour une (meilleure) protection de l'environnement et celles qui jugeaient le sujet moins important.

S'engager

Les citoyen·ne·s intéressé·e·s peuvent **devenir membre d'un parti** à tout moment. D'habitude, les partis offrent la possibilité de se faire une première idée du parti sans obligation de devenir membre tout de suite. La plupart des partis ont des **organisations de jeunes** qui permettent aux jeunes de faire leurs premières expériences liées à l'engagement politique.

Les défis

À cause de l'affaiblissement des conflits sociaux traditionnels, il y a de moins en moins d'électeur·trice·s de base qui votent toujours pour le même parti. Ainsi, les grands partis ont perdu une partie de leur base qui a toujours voté en leur faveur.

Des **formes d'engagement politique nouvelles et alternatives** comme p.ex. les mouvements ou les initiatives citoyennes ont pour conséquence qu'aujourd'hui, moins de personnes s'engagent dans les partis que c'était le cas il y a plusieurs décennies.

Aujourd'hui, l'**échange sur des questions politiques** a lieu moins au sein des structures des partis et plutôt sur dans les médias sociaux. Cependant, il est contesté si ce développement promeut une culture de débat équilibrée.

*Comprend tous les partis qui sont représentés dans la Chambre des Députés pendant la législature de 2018 à 2023.

Sources

Bpb (2018). Innerparteiliche Demokratie. <https://bit.ly/2L9NDNu> (dernier accès: 21/09/2018).

Bpb (2018). Rechts-Links-Schema. <https://bit.ly/1TKjKEB> (dernier accès: 21/09/2018).

Bpb (2018). Parteien. <https://bit.ly/2OQbaVQ> (dernier accès: 21/09/2018).

Cames, Michel et al. (2018): « Glossar. Von Auslandsluxemburger über Fake News zu Wahlerfolg », in: *forum*. Nr. 385, pp. 24-42.

Daul, Joseph (2015). « The Future of Political Parties », in: *European View*. Vol. 14, Nr. 1, S. 1-2.

Forum (2018). « Es ist alles so schön bunt hier. Die Parteienlandschaft in Luxemburg », in: *forum*. Nr. 385, pp. 15-23.

Gouvernement luxembourgeois (2018). Politische Parteien. <http://www.edulink.lu/tsnt> (dernier accès: 14.02.2023).

Loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques.

Sunstein, Cass R. (2017). *#Republic: Divided Democracy in the Age of Social Media*. Princeton University Press.

Éditeur

Zentrum für politische Bildung
138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
www.zpb.lu

Autrice

Anne-Sophie Federspiel



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.